



SI Aménag. Hydraulique du MARQUENTERRE (Siren : 258004332)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rue
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/08/1997
Date d'effet	04/08/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Marc VOLANT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	84 hameau de Becquerel
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80120 RUE
Téléphone	
Fax	
Courriel	siahm@free.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 968
Densité moyenne	44,81

Périmètres

Nombre total de membres : 23

- Dont 23 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Arry (218000289)	203
80	Bernay-en-Ponthieu (218000834)	233
80	Crécy-en-Ponthieu (218002145)	1 525
80	Favières (218002905)	469
80	Fontaine-sur-Maye (218003135)	162
80	Forest-l'Abbaye (218003176)	298
80	Forest-Montiers (218003184)	415
80	Fort-Mahon-Plage (218003192)	1 208
80	Le Crotoy (218002202)	2 194
80	Machiel (218004711)	182
80	Machy (218004729)	134
80	Nampont (218005478)	241
80	Nouvion (218005650)	1 314
80	Noyelles-sur-Mer (218005676)	765
80	Ponthoile (218005981)	635
80	Quend (218006112)	1 419
80	Regnière-Ecluse (218006252)	129
80	Rue (218006484)	3 243
80	Saint-Quentin-en-Tourmont (218006716)	313
80	Vercourt (218007383)	99
80	Villers-sur-Authie (218007573)	463
80	Vironchaux (218007599)	468
80	Vron (218007664)	856

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Autres actions environnementales

Le syndicat a pour mission d'apporter des réponses aux problèmes hydrauliques qui se posent : - Sur les bassins versants du Pendé, du Dien et de la Maye, sur la rive gauche de l'Authie à l'aval de « Pont à cailloux », et dans le périmètre des bas-champs du Marquenterre. - Sur les lits et les chenaux des cours d'eau, énumérés en annexe 1 des statuts joints à l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2005. Les ouvrages et périmètres géographiques d'interventions du syndicat, visés ci-dessus, sont matérialisés sur la carte jointe en annexe 2 des statuts annexés à l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2005. Il fait établir les études nécessaires : - A la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement (à l'exclusion des problèmes résultant du ruissellement d'eaux issues de zones urbanisées) - A la préservation des capacités d'écoulement et la

régulation des niveaux des cours d'eau - A la défense contre les débordements des cours d'eau. Il n'assure la maîtrise d'ouvrage des travaux concourant à ces actions que s'ils présentent un intérêt général au sens de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement. Il fait établir les études nécessaires à la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Il recherche les financements nécessaires à la réalisation des études et des travaux dont il assure la maîtrise d'ouvrage. Il prend l'initiative d'organiser toute rencontre, réunion ou visite qu'il juge utile au diagnostic d'un problème hydraulique. Le syndicat peut effectuer des prestations de services (études, conseils techniques et administratifs, communication...) et des travaux relevant de ses domaines d'actions (explicités ci-dessus) pour le compte d'autres collectivités territoriales, non adhérentes au syndicat, à l'extérieur de son périmètre dans les limites toutefois des bassins hydrographiques de la Maye, du Dien, du Pendé et des bas-champs du Marquenterre (voir carte en annexe 2 des statuts), et ce en conformité avec la réglementation en vigueur et moyennant la prise en charge par les collectivités bénéficiaires du coût des travaux ou de la prestation. Les conditions d'intervention du syndicat seront définies par une convention passée avec ces collectivités.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	648 337

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)